

24 janvier 2020

La casse des retraites est
présentée au conseil des
ministres

Tou·tes en grève
et dans la rue !

Réforme des retraites : plus que jamais l'heure de continuer la grève :

Le mouvement des gilets jaunes avait fait disparaître les petites phrases méprisantes de E. Macron. Chassez le naturel, il revient au galop. A Pau, il déclare : « il y a toujours eu des grèves et il y en aura toujours [...], ce qui est important et si vous voulez que les français comprennent il faut leur expliquer [...] que chacun pose les questions et qu'on explique ce qu'est le système d'aujourd'hui et le système de demain et comment on y passe. [...] Quand on explique et qu'on écoute, en général on arrive à comprendre ».

Donc si les manifestations sont si fournies, et les grèves si longues, c'est parce que nous n'avons pas compris... quel mépris !

Le système « universel » au rabais a d'ailleurs déjà du plomb dans l'aile, plusieurs entorses, gestes envers des catégories qui ne sont pas « neutres » ou envers les secteurs les plus mobilisés, se sont multipliés : l'objectif est évidemment de faire retomber la contestation qui s'exprime dans plusieurs catégories professionnelles. Car, contrairement à ce que le gouvernement affiche (valeurs de justice et de progrès social), son projet est profondément néolibéral et sa méthode autoritaire.

Quant aux concessions faites à la CFDT et à l'UNSA, en évoquant d'abord une vague prise « en compte [des] tâches difficiles », puis maintenant le retrait provisoire de l'âge-pivot pour la seule partie paramétrique du projet de réforme,

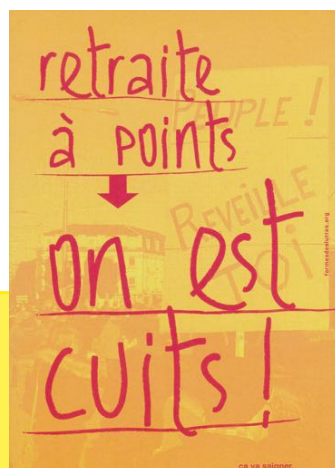
elles n'enlèvent rien au problème de fond : la logique d'un système par points, conçu pour diminuer progressivement le montant des pensions, en particulier celles des femmes, et favoriser la capitalisation.

Côté enseignant·es, la hausse progressive envisagée pour les rémunérations n'a rien d'une revalorisation puisqu'elle est promise pour compenser une baisse des pensions. D'ailleurs, Blanquer se garde bien de parler de traitement, de salaire, de rémunération. Le plus probable est donc une augmentation des primes pour certain·es en échange de contre-parties.

La grève reconductible en lieu et place des grèves perlées proposées auparavant montre que dans différents secteurs – SNCF, RATP et dans une moindre mesure dans l'Education – le niveau d'affrontement nécessaire est bien mesuré. La manifestation comme forme d'action, la nécessité de réinvestir les lieux de travail et montrer que l'on est capable de bloquer l'outil de travail, sont

pleinement d'actualité. Il faut viser aussi le blocage de l'économie par l'extension de la grève. Les moyens de lutte sont nombreux pour populariser le mouvement : l'occupation des espaces publics ou symboliques par exemple.

Afin d'éviter que le mouvement ne se referme sur lui-même, il faut s'inscrire dans la durée et cela doit nous inciter à organiser partout où c'est possible des caisses de grève pour faciliter la poursuite de la lutte et étendre la volonté de reconduction.



Une rentrée sous le signe de l'austérité

Par ailleurs, malgré l'augmentation du nombre d'élèves (+ 99300 entre 2018 et 2020), la rentrée se prépare avec 440 suppressions d'emplois (- 5690 entre 2018 et 2020) et aucune création de postes de CPE, AED, AS, Psy-EN, etc. Nous connaissons déjà les conséquences : augmentation des effectifs et dégradation des conditions de prise en charge et d'apprentissage des élèves.

C'est une autre bataille à mener, sur le terrain et dans l'opinion, notamment en y associant avec les fédérations de parents d'élèves.

Revalorisation éventuelle contre renoncements statutaires, c'est non !

Les décrets Peillon-Hamon, redéfinissant nos obligations de service, bien que récents, n'empêchent pas Blanquer de sortir sa propre loi sur l'école, impactant l'exercice du métier. Déjà la récente loi de la Fonction Publique affaiblit nos protections collectives en érigeant l'arbitraire et le contrat comme règle de gestion. Mais, à l'heure du mouvement sur les retraites, il nous est expliqué que si l'on veut gagner plus, il faudra travailler plus et accepter de nouveaux renoncements statutaires. La loi Blanquer, ainsi que les reculs statutaires de 2014, risquent de devenir le véhicule du ministre pour nous assommer de travail, en particulier à travers l'utilisation possible des IMP, comme vecteurs de nouvelles missions mal payées. De plus l'éducation prioritaire devrait connaître un énième détricotage venant aussi y dégrader les conditions d'exercice.



La revalorisation de nos salaires est un droit après 15 ans de gel du point d'indice, cela ne peut pas être une contrepartie à quoique ce soit !

Lycée : la coupe est pleine

Dans notre secteur, au-delà de la question des retraites, bien des sujets poussent à la grève : la réforme du lycée, en ce mois de janvier, concentre toutes les craintes. C'est pour cela que partout le refus de participer aux épreuves de janvier des E3C s'organise. Les lycées d'une même ville doivent se coordonner avec le SNES-FSU et les autres syndicats de lutte et de transformation sociale, pour une contestation d'ensemble de ces épreuves et du bac

Blanquer.

L'abrogation de cette réforme est plus que nécessaire.



22, 23, 24 janvier 2020 et après ?... On continue !

Tou·tes en grève et dans la rue !